

RAPPORTEURS

- Les 3 **Rapporteurs** sont choisis en raison de leur compétence dans le domaine de recherche du candidat.
- Au moins deux des trois rapporteurs doivent être Habilités à Diriger des Recherches.
- Au moins deux des trois rapporteurs ne doivent pas appartenir au corps enseignant de l'Université Côte d'Azur.
